

LA PLACE DE LA RECHERCHE DANS LES HAUTES ÉCOLES DE MUSIQUE DE SUISSE ROMANDE

Pierre-François Coen

Pierre-François Coen est responsable des services de la recherche de la Haute école pédagogique (HEP) et de la Haute école de musique (HEM) du canton de Fribourg. Il est également maître-assistant au Département de sciences de l'éducation de l'Université de Fribourg.

Résumé

Depuis plus d'une décennie, la formation tertiaire est en pleine mutation en Suisse. Ces changements concernent, en autres, les institutions chargées de former les futurs musiciens et professeurs d'instrument et de chant (Hautes écoles de musique) qui doivent désormais intégrer dans leurs structures une composante recherche. Cet article dresse, dans un premier temps, un panorama général du paysage des Hautes écoles spécialisées en Suisse romande puis présente, de manière plus détaillée, ce que sont les Hautes écoles de musique. Pour terminer, il est fait état des résultats d'une recherche exploratoire effectuée auprès de professeurs de la Haute école de musique de Fribourg. Cette recherche identifie notamment les conceptions que les professeurs ont de la recherche et du rôle que cette dernière doit jouer dans ces nouvelles institutions. Les résultats montrent un écart évident entre les intentions déclarées par les institutions et l'image que les professeurs se font de la recherche.

INTRODUCTION

S'interroger sur la place de la recherche dans les Hautes écoles de musique (HEM) en Suisse romande nécessite de prendre quelques lignes pour expliciter les profondes mutations qui sont en cours depuis quelques années dans ce pays au niveau de la formation tertiaire. Réseaux, concurrences, développement, innovations, transfert de savoir, applicabilité de la recherche, déclaration de Bologne, etc., autant de termes qui recouvrent des enjeux particulièrement importants dans le paysage de la formation helvétique. Nous avons articulé notre texte en trois parties : la première présentera le contexte général des Hautes écoles spécialisées en Suisse ainsi que les éléments qui contribuent aux changements importants dans ce domaine, notamment la création des HEM. Dans la deuxième partie, nous nous intéresserons en particulier à la question de la recherche et à la place que la recherche doit prendre notamment au sein des HEM. Enfin, dans la dernière partie, nous rendrons compte des résultats d'une recherche exploratoire sur l'image que les professeurs d'une HEM (en l'occurrence celle de Fribourg) se font de la recherche dans leur institution. Ces constats nous permettront de formuler quelques questions sur le rôle de

la recherche, sur les enjeux que ces nouvelles pratiques supposent et les difficultés qu'elles occasionnent.

UN CONTEXTE DE CHANGEMENT

Le paysage de la formation tertiaire a considérablement changé ces dernières années en Suisse. En effet, depuis le milieu des années 1990, certaines écoles supérieures dans les domaines du technologique, de l'ingénierie, de l'économie, les écoles de gestion, les écoles de santé et de travail social, se sont progressivement muées en Hautes écoles spécialisées¹ (HES). La Suisse en compte sept qui totalisent environ 54 000 étudiants et qui complètent l'offre des dix universités et des deux écoles polytechniques fédérales qui regroupent, quant à elles, deux fois plus d'étudiants (HES-SO, 2006). La figure 1 présente les sept Hautes écoles spécialisées de Suisse et les cantons dans lesquels sont situés les différents sites de formation.



FIGURE 1. Les sept Hautes écoles spécialisées de Suisse

1 Le terme de Haute école spécialisée comporte une certaine ambiguïté car il s'applique à différentes échelles pour désigner des écoles ou des groupes d'écoles. Ainsi, à l'échelle la plus haute, il désigne le terme générique recouvrant des institutions de formation de niveau universitaire (les Hautes écoles spécialisées de Suisse par opposition aux Universités ou aux Écoles polytechniques fédérales) ; à une échelle plus petite, il désigne un groupe d'écoles ou de sites de formation (par exemple la Haute école de Suisse occidentale HES-SO) et enfin à l'échelle la plus petite, il peut également désigner le nom d'une école sur un site de formation particulier (par exemple, la Haute école d'ingénieurs de Fribourg).

Par ailleurs, la Suisse est un pays attaché au principe du fédéralisme ce qui a pour conséquence qu'une bonne partie des frais liés à la formation obligatoire et post-obligatoire sont à la charge des différents cantons. Pour l'enseignement supérieur (en l'occurrence les HES), la Confédération participe au financement via l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT). Cette instance fédérale est chargée, entre autres, de valider les formations, d'uniformiser les structures, de rendre compatibles les diplômes, et d'apporter des financements notamment dans le domaine de la recherche. Elle est également chargée d'effectuer un monitoring de ces institutions ainsi que la promotion d'une politique éducative symbolisée par le développement de pôles de compétences, la constitution de réseaux, le développement de la concurrence entre les différents sites, l'excellence des formations, etc. C'est au demeurant dans ce contexte que les accords de Bologne ont été adoptés et constituent une incitation supplémentaire à rendre le système de formation plus clair dans sa structure, plus souple — en favorisant la mobilité des étudiants — et plus efficient.

Chacune des sept HES de Suisse est composée de plusieurs écoles situées dans différents cantons généralement voisins. Ces écoles se regroupent selon six domaines disciplinaires : les sciences de l'ingénieur, l'économie et les services, le design, la santé, le travail social et — très récemment — la musique et les arts de la scène. Ainsi, ces dernières années, les Conservatoires de musique ont dû rejoindre ce nouveau domaine en adoptant l'acronyme de HEM. Pour illustrer l'organisation de ces différentes écoles, nous avons choisi de nous concentrer sur l'une d'entre elles : la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO²). Le tableau 1 présente l'organigramme de cette institution qui regroupe une trentaine d'écoles réparties sur plusieurs régions ou cantons différents dans les six domaines de formation. Ce tableau permet en outre de mettre en évidence deux modes d'entrée : par les six domaines disciplinaires ou par les sites cantonaux qui regroupent généralement plusieurs écoles. Ces deux perspectives sont intéressantes parce qu'elles permettent à la fois un « réseautage » sur le plan intercantonal au sein d'un même groupe de disciplines, tout en donnant l'occasion aux différents domaines de se rencontrer et de développer des approches interdisciplinaires facilitées par la proximité cantonale. Cependant ces doubles entrées complexifient — et ralentissent parfois — le fonctionnement des institutions notamment sur le plan administratif.

2 La HES-SO (Haute école spécialisée de Suisse occidentale) comporte actuellement 11 600 étudiants (6 900 dans les domaines sciences de l'ingénieur, économie et services, et design et art, 3 900 dans les domaines de la santé et du travail social, et 800 dans le domaine art et musique).

TABEAU 1. L'organisation de la HES-SO présentant les différentes écoles réparties à la fois dans les domaines disciplinaires et les différents sites cantonaux

	Domaines de formation					
	Sciences de l'ingénieur	Économie et services	Design	Santé	Social	Musique
ARC (Berne, Jura, Neuchâtel)	Haute école Arc - Ingénierie	Haute école Arc - Économie	Haute école Arc - Arts appliqués	Haute école Arc - Santé		<i>Conservatoire de musique de Neuchâtel</i>
Fribourg	École d'ingénieurs et d'architectes de Fribourg	Haute école de gestion de Fribourg		Haute école de santé Fribourg	Haute école fribourgeoise de travail social	<i>Conservatoire de Fribourg</i>
Genève	École d'ingénieurs de Genève	Haute école de gestion de Genève	Haute école d'art et de design de Genève	Haute école de santé Genève	Haute école de travail social Genève	Haute école de musique de Genève
Hautes écoles privées	École d'ingénieurs de Lullier					
Hautes écoles privées	École d'ingénieurs de Changins	École hôtelière de Lausanne				
Valais	Haute école valaisanne - Sciences de l'ingénieur	Haute école valaisanne - Économie et Services	École cantonale d'art du Valais	Haute école valaisanne - Santé et Social		<i>Conservatoire supérieur et Académie de musique Tibor Varga</i>
Vaud	Haute École d'Ingénierie et de Gestion du Canton de Vaud		Haute école d'arts appliqués du canton de Vaud	Haute école cantonale vaudoise de la santé Haute école de santé La Source	Haute école de travail social et de la santé	Haute école de musique vaudoise (classique et jazz) <i>Haute école de théâtre de Suisse romande</i>

Note. Les formations dispensées dans les différentes Hautes écoles de musique ne sont pas encore toutes accréditées (italique). Ces institutions ne font donc pas formellement partie (à ce jour) de la HES-SO, même si leur personnel est intégré dans les différents groupes de travail, commissions et organes de décision.

L'organisation des études proposées dans les institutions qui composent les HES se conforme au modèle promu par les accords de Bologne (Conseil fédéral, 2002). Les HES ont quasiment toutes adopté un schéma de formation commun : trois ans de formation délivrant le titre de *Bachelor* (BA) permettant d'entrer dans la vie active³. Actuellement, des tractations importantes sont en cours, car bon nombre d'écoles, notamment les HEM, désirent offrir une formation complémentaire allant jusqu'au Master (MA). Ce titre, jusque-là réservé aux universités, sera probablement délivré ces prochaines années par les HEM, ces dernières estimant qu'une formation en trois ans était nettement insuffisante pour atteindre le niveau musical requis.

Notons encore pour être complet que la constitution des HES avait — et a encore — comme ambition de promouvoir et de développer les pratiques de recherche. Ainsi toutes les écoles sont dotées d'un département de recherche appliquée et développement (*Ra & D*). Une bonne partie des professeurs sont ainsi amenés à développer des projets, à trouver des partenaires susceptibles de les financer, à déposer des requêtes auprès des

³ Les titres délivrés par les HES sont en principe professionnalisants, c'est-à-dire qu'ils donnent accès au monde du travail.

organismes nationaux de subventionnement, à impliquer les étudiants dans ces travaux, etc., bref à conduire des travaux de recherche.

La création des Hautes écoles de musique

Revenons quelques instants et de manière plus approfondie sur la création des HEM. Issues des Conservatoires de musique, toutes ces institutions essaient désormais de s'aligner sur les principes fondateurs des HES et doivent complètement se réorganiser. Une refonte totale des plans d'études est nécessaire, une redéfinition du cahier des charges et des compétences des professeurs est indispensable, et, bien entendu, la recherche doit être intégrée.

Sur le plan de la formation, les HEM proposent un cursus en cinq ans (3 ans BA + 2 ans MA). Les trois premières années assurent à tous les étudiants un tronc commun et ces derniers peuvent ensuite choisir de terminer leurs études (MA) selon plusieurs filières : enseignement de l'instrument, carrière de soliste ou de musicien d'orchestre, direction d'orchestre ou d'ensemble, enseignement de la musique dans les écoles obligatoires ou post-obligatoires. Toutes ces filières proposent des modules de formation en lien avec la maîtrise de l'instrument et avec les différentes spécificités qui les distinguent. Au terme de leur formation, tous les étudiants doivent réaliser un travail de diplôme (*Master Thesis*) qui peut prendre des formes différentes selon la filière choisie mais qui nécessite quelques compétences en matière de recherche.

Tous ces bouleversements bousculent considérablement les vénérables institutions qu'étaient les conservatoires. Nous évoquons ci-après quelques problèmes auxquels les HEM sont confrontées dans ce processus d'intégration aux HES :

- L'accès aux études professionnelles pose également problème. En effet, les musiciens se doivent d'entreprendre des études professionnelles relativement tôt (15-16 ans). Or l'accès aux HES est, dans la règle, conditionné par l'obtention d'une maturité que les jeunes obtiennent au mieux à 19-20 ans. Même si des exceptions pour des élèves particulièrement doués sont possibles, les HEM sont bien conscientes de ce problème et réfléchissent à la mise en place de cours pré-professionnels, dispensés plus tôt et préparant des étudiants plus jeunes à l'entrée dans le circuit de formation.
- La durée des études est un des premiers éléments. Les HES ont calibré leurs formations sur trois ans au terme desquelles les étudiants ont de bonnes chances de trouver une place sur le marché de l'emploi. Habituellement, les études professionnelles musicales duraient en moyenne quatre ans ; il a donc fallu trouver le moyen de donner suffisamment de temps pour que les étudiants atteignent des

niveaux comparables aux normes internationales. Les HEM promeuvent un plan d'études sur cinq ans de manière à garantir l'atteinte des compétences attendues.

- Le modèle de Bologne est régi par un système de points (ECTS) qui crédite le temps que les étudiants passent à se former. S'il est relativement simple d'estimer le nombre d'heures qu'un étudiant en architecture va passer en cours ou en réalisation de travaux personnels, il n'en va pas de même pour les musiciens. Par exemple, un pianiste pourra passer cinq à six heures par jour à l'exercice de son instrument, mais un corniste ou un chanteur, de par les spécificités de son instrument, ne pourra en faire autant. Dès lors, comment estimer le temps nécessaire à la formation.
- Avec la mise en place des HEM, certaines disciplines ou pratiques de formation ont été nettement valorisées. Par exemple, la formation pédagogique théorique et pratique, la didactique instrumentale, l'analyse des pratiques d'enseignement ou encore l'organologie, l'acoustique, la méthodologie de la recherche, etc., ont vu leur dotation s'accroître de manière significative. Comment gérer dès lors l'horaire de l'étudiant en ménageant suffisamment de temps pour la pratique instrumentale ? Comment recruter des professeurs qui disposent des compétences nécessaires pour assurer ces enseignements ?
- La réalisation du *Master Thesis* devrait occuper près d'un tiers du temps durant les deux dernières années de formation. Ce fait pose un problème car ce temps entre en concurrence directe avec le travail de l'instrument. Comment dès lors articuler la formation pour que le temps dévolu au *Master Thesis* puisse servir et favoriser l'exercice instrumental.

D'autres difficultés apparaissent (notamment en lien avec le statut des professeurs ou la recherche, mais nous y reviendrons), et ce ne sont là que quelques préoccupations qui montrent que les HEM ont des spécificités qui s'accordent relativement mal avec les principes fondateurs des HES. Des négociations, des ajustements, des deuils sont à faire. Des défis sont également à relever, notamment en matière de recherche. C'est l'objet de notre prochaine partie.

LA RECHERCHE APPLIQUÉE ET LE DÉVELOPPEMENT (*RA & D*) DANS LES HAUTES ÉCOLES SPÉCIALISÉES

Après avoir posé quelques éléments de contexte, nous allons, dans cette deuxième partie, aborder de manière plus spécifique la question de la recherche dans les HES. Nous l'avons dit plus haut, toutes les HES (et les institutions qui les composent) doivent développer la recherche appliquée et le développement (*Ra & D*). Le modèle en vigueur actuellement dans les différents domaines repose sur le principe fondateur suivant : la recherche est appliquée et a un lien direct avec le terrain. En d'autres termes, il y a des bénéficiaires

directs de la recherche qui, pour pouvoir en profiter, en financent une partie (Lepori et Attar, 2006). Dans le domaine technique par exemple, le chevillage entre les entreprises (des entreprises partenaires de terrain) et les HES techniques fonctionne très bien et débouche sur des bénéfices réciproques : les industries investissent des ressources financières pour assurer leur développement et leur potentiel innovateur, et les HES produisent et développent du savoir et du savoir-faire qui peuvent être, à leur tour, réinvestis dans les dispositifs de formation. Ainsi dans ces domaines, la recherche est souvent associée au développement de projets innovants, à la mise au point d'une technique, d'un logiciel, d'un outil, bref à la réponse la plus adéquate possible à une question provenant du terrain. On est ici clairement dans une démarche de résolution de problèmes et de gestion des ressources. Dans les autres domaines, cette complémentarité entre partenaire et terrain et institution existe aussi et en ce sens, les HES se démarquent de la plupart des facultés universitaires parce qu'elles orientent leurs programmes de recherche vers des buts pragmatiques et valorisent de manière significative sa dimension appliquée. Ce modèle qui articule demande du terrain et participation actives des écoles est canonique. Les Hautes écoles de musique se doivent de fonctionner de la même manière.

La recherche dans les HEM

L'idée d'intégrer une composante recherche dans les HEM n'est pas récente. Les premiers textes datent de la fin des années 1990 et fondent cette volonté à travers quatre thèses (Conseil suisse de la science, 1997) :

- « Il est opportun et souhaitable que les futures Hautes écoles de musique soient impliquées dans la recherche et le développement ;
- la recherche dans les Hautes école de musique recouvre le domaine entier de la musique. Le modèle traditionnel de la recherche doit être élargi ;
- par l'intermédiaire de l'introduction de la recherche dans les Hautes écoles de musique, une nouvelle attitude doit émerger dans ces institutions ;
- la recherche dans les Hautes écoles de musique doit développer des contacts étroits avec les autres institutions de niveau tertiaire. Toutes les institutions d'éducation supérieure doivent viser un maximum de reconnaissance mutuelle des études et des diplômes tout autant qu'un maximum de mobilité institutionnelle » (p. 19-21).

Malgré leur caractère relativement large — et vague —, ces thèses ouvrent clairement la voie. Certains extraits de ce même texte sont cependant plus forts et précisent que « pour les Hautes écoles de musique, la recherche signifie la possibilité d'un renouvellement interne sans lequel la formation d'un musicien professionnel est figée dans des modèles dépassés » (p. 19). En cela, ces écrits s'inscrivent dans la même dynamique que ceux qui

fondent les démarches de recherche et développement des autres domaines des Hautes écoles spécialisées.

Un positionnement difficile à trouver

Cependant, la mise en place de ce modèle de la *Ra & D* dans les HEM n'est pas chose simple. En effet, dans le domaine de la musique, la recherche était localisée, jusqu'à aujourd'hui, hors des conservatoires. Selon son ancrage, elle se trouvait principalement dans les écoles techniques pour ce qui touche à l'organologie, l'informatique musicale ; dans les instituts universitaires de musicologie, d'histoire ou encore dans des laboratoires de psychologie ou des facultés d'ethnologie, parfois d'éducation, etc. Force est de constater qu'en Suisse tout au moins, la recherche en musique a été investie principalement par d'autres acteurs que les musiciens — interprètes eux-mêmes⁴. Certes, les recherches en interprétation et en musicologie sont souvent très proches de l'exécution musicale, mais c'est presque exclusivement dans les universités qu'elle a été développée. Même les démarches de recherche-crédation décrites par Gosselin et Le Coguiec (2006) n'existaient pas dans les conservatoires d'hier. Aujourd'hui, l'enjeu est donc d'amener progressivement les HEM à inclure dans leur culture d'école certains aspects de la recherche en musique et de développer « une nouvelle attitude, une nouvelle culture de la recherche parmi les professeurs et les étudiants » (Conseil suisse de la science, 1997 : 20).

Cette construction d'une culture commune souhaitée par les instances politiques n'est pas aisée. En effet, certains champs ont déjà été largement défrichés par d'autres institutions, notamment les universités. Par ailleurs, la recherche sur la musique semble indissociablement liée à d'autres disciplines (psychologie, pédagogie, physiologie, neuropsychologie, psychologie cognitive, ethnologie, organologie, physique, acoustique, etc.) qui ont souvent pris l'ascendant sur l'objet musical lui-même. On parle volontiers de « recherche en *éducation* musicale », de laboratoires de « *psychologie* de la musique », d'instituts « d'*ethno*-musicologie », etc. Pas étonnant dès lors que les musiciens se sentent peu ou pas concernés par ces questions, puisque d'autres qu'eux les ont saisies durant ces dernières décennies.

Une identité professionnelle recomposée

Une complémentarité entre discipline s'avère pourtant décisive pour ces prochaines années, car sous un angle très pragmatique, il faut constater que les musiciens ne sont pas prêts à conduire des recherches. La plupart d'entre eux ont une excellente formation musicale, mais rares sont ceux qui l'ont associée à une formation universitaire de haut niveau. En outre, la formation pédagogique des professeurs de conservatoire n'a pris que

4 À l'exception, et dans certains cas, des instituts ou chaires de musicologie.

récemment une certaine ampleur. Les professeurs en poste actuellement n'ont pas tous bénéficié, durant leur formation initiale, de cours de pédagogie ou de didactique instrumentale qui auraient pu initier un questionnement de type scientifique (notamment sur les aspects pédagogiques du métier). Aujourd'hui, on demande aux professeurs des HEM d'exercer un nouveau métier. On exige d'eux d'être non seulement d'excellents musiciens mais encore des professeurs capables de conduire des recherches, de problématiser des situations pour répondre à des questions liées au terrain, de suivre des travaux d'étudiants, bref de développer des compétences susceptibles d'accroître les connaissances sur leur métier. Tout cela constitue des conditions *sine qua non* pour prétendre au titre de « professeur HES ». Finalement, l'implémentation des pratiques de recherche induit également des changements profonds dans le fonctionnement des institutions. Sur le plan organisationnel tout d'abord, il s'agit de trouver des solutions permettant de libérer du temps pour que les professeurs puissent travailler à leur projet. Ensuite, il faut dépasser certaines habitudes et passer d'une logique très individualiste à la constitution de groupes de travail ; induire une réflexion sur les pratiques ; oser questionner les savoirs, les plans d'études, les fonctionnements des institutions allant des pratiques d'évaluation à l'accessibilité des fonds bibliothécaires, etc. Une kyrielle de petits problèmes pratiques qui risquent de freiner l'élan des uns et de décourager les autres.

Une charte pour la recherche

La Conférence des responsables de la recherche des différentes HEM de Suisse romande (HES-SO, 2007) a édicté des principes en lien avec les pratiques de recherche. Ce document est un texte d'orientation qui devrait permettre de guider la mise en place des futures pratiques de recherche dans les HEM. Il fait suite à d'autres publications (CDIP, 1997) dans lesquelles certaines idées de base avaient déjà été évoquées. Voici les principaux articles de cette « charte » :

- La recherche dans les HEM a pour objet de privilégier l'ensemble des activités menées dans et par les HEM : pédagogie, interprétation et création musicales.
- Parce qu'elle se préoccupe des pratiques, sa finalité est d'être une recherche appliquée.
- La recherche se définit selon plusieurs critères : elle se fonde sur une problématique (pratique ou théorique) et répond à une (ou plusieurs) question(s) inscrite(s) dans un ensemble de travaux préexistants ; elle met en œuvre une (des) méthode(s) rigoureuse(s) et explicite(s) et se soumet durant tout son processus à la discussion critique de pairs ou d'experts ; elle privilégie l'expérimentation comme technique de recherche ; elle favorise une démarche collective (équipes, réseaux, etc.) ; elle implique tous les acteurs des HEM et contribue à leur formation initiale ou continue.

- Dans le respect du code d'éthique des Hautes écoles, les recherches menées dans les HEM sont libres quant aux choix des objets, des méthodes et des partenaires.
- La recherche est un puissant vecteur de réflexion, d'innovation et de transformation des pratiques musicales. Elle peut permettre le renouvellement des approches et des méthodes au-delà de son champ d'application habituel.
- Parce qu'elle est un des facteurs importants de développement des institutions, la recherche bénéficie du soutien des institutions pour assurer un niveau adéquat de formation et d'information des professeurs et des étudiants dans ce domaine.
- La recherche s'efforce de multiplier les partenariats avec d'autres instances (publiques ou privées) notamment pour assurer une partie de son financement ou le transfert de compétences.

Ces différents principes — officiellement adoptés par le Conseil de domaine⁵ en 2007 — témoignent d'une volonté d'ajuster les pratiques de recherche au niveau de celles menées dans d'autres institutions. On est cependant en droit de s'interroger sur la compatibilité de cette image de la recherche avec celle que les professeurs actuels peuvent avoir. C'est l'enjeu d'une recherche exploratoire que nous avons conduite à la HEM Fribourg en 2006 et dont nous allons brièvement rendre compte ici.

RECHERCHE EXPLORATOIRE SUR L'IMAGE DE LA RECHERCHE

Cette recherche vise à identifier les conceptions de la recherche des professeurs actuellement en fonction dans la HEM de Fribourg. Elle a pour objet les questions suivantes :

- Qu'elles sont les conceptions et les représentations de la recherche et de son rôle pour les professeurs de la HEM ?
- Quelles répercussions l'introduction de la recherche a-t-elle ou peut-elle avoir sur l'identité professionnelle ?
- Qu'elles sont les craintes, les peurs, les défis des professeurs ?

Nous ne relaterons ici qu'une partie des résultats qui sont issus d'une série de 10 entretiens réalisés auprès de différents professeurs de la HEM de Fribourg et d'une autre institution de même type. Ces professeurs enseignent un instrument, des branches théoriques ou la pédagogie musicale.

5 Instance qui regroupe au sein de la HES-SO les directeurs des différentes écoles d'un même domaine.

La définition de la recherche

Lorsqu'on demande aux professeurs ce qu'est la recherche, la majorité d'entre eux (8 sur 10) font référence à leurs compétences de musicien. Pour eux, la recherche, c'est *être en recherche* sur leur instrument : « Moi je fais de la recherche tout le temps, constamment, par exemple sur comment produire le son qu'on imagine dans sa tête » ; « Quand je joue, ce que je cherche c'est comment mieux jouer encore, c'est ça la recherche que je fais, depuis vingt ans » ; « Être musicien, c'est rechercher constamment un son, quand on l'a trouvé c'est bon » ; « La vraie recherche c'est quand il faut imaginer ce qu'on peut faire avec une partition, ce qu'on peut faire avec ce que nous donne le compositeur ». Pour certains professeurs (la moitié d'entre eux), la recherche peut être liée à l'enseignement et aux différentes questions que ce volet de leur métier peut poser. À nouveau, l'*être en recherche* émerge mais cette fois-ci sur des questions plus pédagogiques. Dès lors, la recherche est vue comme un outil au service du métier sans pour autant qu'il y ait nécessité de conduire soi-même cette recherche. « La recherche doit être pour nous un outil, un complément, une aide pour notre métier. Il faut que cela soit quelque chose de concret qui puisse nous permettre de mieux enseigner » ; « Quand un truc passe mal auprès d'un élève, je me pose plein de questions et là c'est un peu de la recherche, à mon avis » ; « La recherche c'est un peu, ou en tout cas ça devrait être, comme de la formation continue pédagogique ».

Deux répondants définissent la recherche comme un moyen de questionner ses pratiques à la fois musicales et pédagogiques : « Je dirais que la recherche ce n'est pas trouver des réponses — parce que c'est moins intéressant — mais c'est plutôt sans cesse interroger les outils que j'utilise, les outils en tant que conceptions, concepts et notions ». Dans ce contexte, la recherche peut être un moyen de développer ses stratégies d'enseignement : « Quand tu as des élèves qui te posent des questions auxquelles tu n'avais pas pensé, de bonnes vraies questions, ça me permet d'aller plus loin et de me mettre en route pour essayer de formuler des réponses ».

Dans la définition que certains répondants nous donnent, il semble que la recherche soit incompatible avec une recherche formelle, académique et réductrice : « Je suis professeur d'instrument, c'est un art, alors c'est très difficile de caser la musique dans un programme de recherche, je ne vois pas comment on peut faire de la recherche en exerçant un art » ; « Pour moi, il y a derrière la recherche, l'idée de sciences, de scientifique et à mon avis c'est incompatible avec mon métier de musicien qui est justement basé sur le subjectif, l'intuitif ».

Un seul d'entre eux définit la recherche comme étant une manière de poser des problèmes et de les résoudre de manière systématique et contrôlée. « Pour moi, la recherche se caractérise par des procédures, des méthodes, une démarche rigoureuse, codifiée, transmissible, répétitive, etc. pour accroître des savoirs ». Ce même professeur ajoute dans sa définition une dimension institutionnelle à la question et précise que « la recherche peut

être une manière pour une haute école de se connecter sur un développement des savoirs, je veux dire à la fois par rapport au passé et par rapport au futur : s'inscrire dans un développement et puis devoir se détacher des bons vieux conservatoires qui sont répétitifs sans réfléchir pourquoi ils sont répétitifs. De réfléchir dans la dimension temporelle et dans la dimension évolutive et de secouer un petit peu les habitudes ancestrales ».

En résumé et d'une manière générale, on constate que la recherche revêt largement un caractère ontogénique orienté vers le développement personnel et une pratique réflexive (Van der Maren, 1996). Les professeurs admettent quasiment tous *être* en recherche soit à partir de leur instrument soit à partir de leur enseignement. Cette idée est particulièrement présente chez les professeurs d'instruments qui la renforcent encore en soulignant la difficile connexion entre une démarche scientifique et artistique. L'idée de *faire* de la recherche en se dotant de méthodes et d'outils leur est encore étrangère. En outre, les professeurs associent la recherche à la fois à leur statut de musicien et de professeur. En effet, même si cela est peu dit de manière explicite, ils évoquent à la fois l'idée d'être des chercheurs sur leur instrument mais soulignent également que lorsque l'enseignement leur pose des problèmes ou des difficultés, il est nécessaire de *chercher* pour trouver des solutions adéquates. La dimension nomothétique liée à la production de savoirs nouveaux n'apparaît pas (sauf pour une personne). Par ricochet, s'éluent du même coup les problèmes liés à la validité des solutions, des résultats et à la nécessité de rigueur et de méthodologie, de questions de recherche implantées dans un champ théorique permettant un ancrage des problématiques dans une communauté scientifique. L'idée de recherche est ainsi fortement contextualisée aux personnes et aux circonstances.

Les répercussions de la recherche sur le statut professionnel

Lorsqu'on évoque avec les professeurs les conséquences que la recherche peut avoir sur leur statut professionnel, les avis se rejoignent là aussi de manière assez évidente.

Plus de deux tiers des professeurs laissent entendre que l'implantation de la recherche dans les HEM ne changera pas grand chose, tout au moins sur le plan de leur statut professionnel : « Pour moi ça change rien, moi je cherche toute la journée comment faire un son, ce qui m'intéresse c'est que les musicologues m'amènent les bonnes réponses à mes questions » ; « On standardise tout, alors là ça va sûrement changer dans l'emploi du temps, mais sur le fond, je ne pense pas, je reste musicien, je ne veux pas être musicologue ou autre chose ». Un autre répondant voit la recherche plus comme source d'intérêt que comme véritable vecteur de changement : « Je n'ai pas l'impression que la recherche va révolutionner complètement le mode de fonctionnement de l'enseignement dans un conservatoire. Je n'y crois pas trop. Je pense qu'il va y avoir certains apports positifs. Personnellement, je ne pense pas que la recherche va transformer le métier, je pense que ça peut simplement être un plus pour l'enseignant. Je pense qu'on en a toujours fait de la recherche — si on a une certaine conscience professionnelle — maintenant, on

structure un peu la chose, pourquoi pas. Je n'ai rien contre mais disons, je ne vois pas de nécessité absolue ».

En marge de ce discours, quelques répondants émettent cependant des avis sur les changements probables de leur métier. Un d'entre eux se montre moins rassuré et moins rassurant : « Je pense bien que ça change effectivement le métier et si dans mon cahier des charges on me met de la recherche, ça va me poser un petit problème... parce que je sais pas trop quoi mettre là-dedans, et puis je ne sais pas si je serai ou pas compétent pour le faire, et ça c'est plus gênant » ; un autre y voit des opportunités et des ouvertures : « C'est peut-être là un nouveau créneau à prendre, c'est peut-être le moyen de nous renouveler ».

Deux professeurs soulignent encore le fait que la recherche dans les HEM va également toucher les structures et le fonctionnement de l'école : « Il faut réorganiser la grille horaire pour qu'on puisse avoir du temps pour chercher, on doit réorganiser le temps de travail en ateliers ou en séminaires » ; « L'école doit être ouverte, la bibliothèque aussi, on doit pouvoir travailler le week-end, en équipes comme dans n'importe quelle autre Haute école ; il faut favoriser le travail en équipe et en commun avec les professeurs du Conservatoire⁶ aussi » ; « Et puis, le professeur doit pouvoir accéder aux documents, aux bases de données, sinon c'est catastrophique pour lui d'être privé de sa matière première ». S'ajoute à cela une dimension de contrainte avec laquelle il vaut mieux composer que s'y opposer : « Bon la recherche, c'est apparemment quelque chose qui nous est imposé dans le système de la Haute école. Je pense que ça peut simplement être un support, un plus pour l'enseignant quand il a des problèmes ».

Ainsi de manière générale, les sujets que nous avons interrogés ne pensent pas que leur statut professionnel va profondément changer. À ce stade de notre analyse, il est difficile de savoir si cet avis plutôt rassurant est le résultat d'une certaine quiétude face à l'avenir ou s'il est lié au développement institutionnel lui-même, la HEM de Fribourg n'en étant qu'au début d'un long processus. À Genève par exemple, la discussion sur le statut des professeurs bat son plein et les modifications qui touchent, entre autres, des aspects liés aux traitements salariaux a produit des débats et des questionnements importants liés à ces aspects identitaires. Les opinions de nos répondants qui s'étendent au-delà de la dimension personnelle pour atteindre celle liée à l'institution et à son fonctionnement, montrent néanmoins une certaine prise de conscience d'une modification nécessaire des manières de travailler et de s'organiser. Notons encore que ce sont avant tout les professeurs de branches théoriques qui tiennent ce discours alors que les professeurs d'instruments soutiennent les premières positions énoncées.

6 Il s'agit des classes dites non professionnelles.

Plus d'enthousiasme que de craintes

Les différentes personnes interviewées adoptent une posture plutôt sereine vis-à-vis des prochains changements. Les craintes exprimées majoritairement par les professeurs d'instruments (6 sur 10) concernent le temps de travail sur l'instrument : « Je ne sais pas comment on va faire pour tout faire, il me semble que c'est comme avec les étudiants, on remplit, on remplit l'horaire et au final on n'a plus de temps pour travailler l'instrument, c'est l'essentiel » ; « Moi je veux bien faire de la recherche, mais il faut du temps pour ça, et si j'en fais, je devrai renoncer à autre chose, voilà ». Trois professeurs traduisent plutôt de l'enthousiasme que des craintes : « Moi je trouve ça plutôt motivant, c'est génial de pouvoir faire ça » ; « Ah, ce n'est surtout pas des craintes, au contraire, parce que si on n'essaie pas, on reste statique ; ce que j'attends de la recherche c'est finalement d'empêcher l'immobilisme donc dans ce sens, moi je vois ça plutôt d'un bon œil ». Une personne émet des craintes ciblées sur la recherche elle-même disant que si le « virage n'est pas bien pris, on va se retrouver avec des gens qui croient faire de la recherche et ça n'en sera pas, ce sera du n'importe quoi et tout le monde crierà bravo » ; « On risque aussi que les profs dénigrent la recherche en disant qu'ils en ont fait et que cela ne sert à rien ». Il est vrai que de ce point de vue, la plus grande vigilance est de mise car l'intégration du domaine musique dans la HES-SO n'est pas sans conséquence pour les autres domaines qui devront, tôt ou tard, partager les ressources financières à disposition. Dans ce sens, « on » pourrait avoir tout avantage à ce que les musiciens-chercheurs n'investissent pas trop le terrain.

CONCLUSION

En Suisse, le paysage des Hautes écoles spécialisées change, les HEM suivent le mouvement tant bien que mal et sont confrontées à la fois à des enjeux importants en termes de positionnement et de reconnaissance mais également à des tensions plus ou moins identifiées entre d'anciennes et nouvelles fonctions ou pratiques. La recherche exploratoire que nous avons menée sur le site de Fribourg démontre que la recherche, telle que le monde scientifique la décrit et la conçoit, est un fait encore étranger pour la plupart des professeurs d'instruments. D'une certaine manière, nous formulons l'hypothèse que les conceptions exprimées par les professeurs traduisent davantage une méconnaissance (sans doute partielle) de ce qu'est (ou ce que devrait être) la recherche dans les HEM. Le fait n'est pas étonnant car il semble qu'aucun modèle précis ne puisse être directement évoqué pour ces institutions. De nouvelles pratiques doivent être inventées et implantées progressivement et cela comporte des risques. Le premier est relatif au flou qui règne autour du rôle et de la fonction que la recherche peut jouer dans une institution musicale. Si dans les domaines de l'ingénierie, le modèle de la résolution de problème est en place depuis plusieurs années, il apparaît comme plus problématique du côté de la musique. S'interroger sur le sens que la recherche doit avoir dans une institution de formation

musicale, c'est essayer de dire en quoi elle peut être un facteur de développement à la fois institutionnel et professionnel. Les travaux autour de la recherche-crédation (Gosselin, 2006) plaçant le chercheur entre sa subjectivité — de créateur — et son objectivité — d'explicitateur de ses démarches (Graig, 1978, repris dans Gosselin, 2006) — sont, sans aucun doute, des pistes à creuser. En outre, l'absence de partenaires de terrain clairement identifiés et sollicitant le professeur pour résoudre un problème concret contraint les professeurs de HEM à construire un questionnement à partir de problématiques internes à leur profession. Dès lors, il s'agit d'interroger les pratiques de formation, leur efficacité, leurs conditions de réalisation comme Regnard et Cramer (2002) nous en donnent quelques exemples, mais aussi d'investiguer le champ musical à travers des questions relevant notamment de l'interprétation (Chouvel, 1997), du rapport au savoir musical (Coen et Zulauf, 2006), etc. Un tissage entre ces différents aspects est indispensable pour ne pas courir le second risque, celui d'une bâtardeur des pratiques de recherche acceptant toutes sortes de démarches qui, par manque de grille de lecture ou de recul, seraient assimilées à de la recherche. Sans conteste, la recherche dans les HEM doit trouver sa propre voie et sa propre validité. Elle doit permettre d'associer les deux dimensions fondatrices du professeur de musique : la dimension musicale et la dimension pédagogique. Elle doit aussi permettre de définir des objets nouveaux à partir de ces deux pôles.

Selon nous, il convient de ne pas muer les professeurs de conservatoire en chercheurs, il s'agit plutôt de trouver des objets sur lesquels différents acteurs peuvent se pencher. Trouver des complémentarités, développer des synergies entre les différents domaines des Hautes écoles spécialisées, profiter de la proximité induite par les structures cantonales nous semble être des défis passionnants à relever pour désamorcer les enjeux de concurrences ou les éventuelles rivalités. Mettre en place des dispositifs de recherche-action, où des acteurs de différentes origines sont présents paraît être un bon levier pour relever ces nouveaux challenges. En outre, il nous semble primordial de s'appuyer sur la dimension ontogénique des professeurs pour progressivement l'élargir vers une posture plus distancée. En ce sens, il apparaît évident à nos yeux de reconnaître, sans les juger à priori, les pratiques de recherche déjà existantes pour les diversifier et les enrichir peu à peu, pour les amener sur des aspects pédagogiques, musicaux, instrumentaux, interprétatifs et créatifs. Nous demeurons convaincus que les pratiques de recherche dans les HEM permettront de développer des savoirs, des savoir-faire mais aussi des savoir-être et des savoir-crédation nouveaux, susceptibles d'enrichir les pratiques, de répondre aux questions des professeurs-musiciens et de contribuer de manière efficace à leur professionnalisation sans rien enlever à la dimension ontogénique, personnelle et musicale de la recherche déjà entreprise par certains professeurs. Dès lors pourquoi s'en priver ?

Références bibliographiques

- CDIP (1997). *Profil des Hautes écoles de musique (HEM)*. Berne : Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique.
- Chouvel, J.-M. (1997). « Analyse musicale et interprétation psychologique ». *La musique au regard des sciences humaines et des sciences sociales*, édité par F. Escal et M. Imberty, p. 63-96. Paris : L'Harmattan.
- Coen, P.-F. et Zulauf, M. (éd.) (2006). *Entre savoirs modulés et savoir moduler. L'éducation musicale en question*. Paris : L'Harmattan.
- Conférence des coordinateurs de la recherche des HEM de Suisse romande (2007). *Les principes fondateurs de la recherche dans les HEM*. Document non publié. Genève, Lausanne, Fribourg, Neuchâtel et Sion : Hautes écoles de musique.
- Conseil Fédéral (2002). *Rapport sur les hautes écoles spécialisées et le modèle de Bologne*. Berne : Secrétariat d'État à l'éducation et la recherche.
- Conseil suisse de la science (1997). *Recherche et développement (R & D) dans les futures Hautes écoles de musique en Suisse*. Berne : Conseil suisse de la science.
- Craig, P. E. (1978). « The heart of the teacher. A heuristic study of the inner world of teaching ». Thèse non publiée, Université de Boston, Boston.
- Cramer, E. et Regnard, F. (éd.) (2003). *Apprendre et enseigner la musique : Représentations croisées : Actes des 3^{es} et 4^{es} Journées francophones de recherche en éducation musicale*. Paris : L'Harmattan.
- DFE (2007). *Directives pour l'accréditation des hautes écoles spécialisées et de leurs filières d'études. Directives d'accréditation des HES*. Département fédéral de l'économie (éd.).
- Gosselin, P. (2006). « La recherche en pratique artistique. Spécificité et paramètres pour le développement de méthodologies ». *La recherche création. Pour une compréhension de la recherche en pratique artistique*, édité par P. Gosselin et E. Le Coguiec, p. 21-31. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Gosselin, P. et Le Coguiec, E. (éd.) (2006). *La recherche création. Pour une compréhension de la recherche en pratique artistique*. Québec : Presses de l'Université du Québec.

HES-SO (2006). « Le paysage suisse des Hautes écoles spécialisées ». En ligne : <http://www.hes-so.ch/CMS/default.asp?ID=826> (page consultée le 13.05.2007).

Lepori, B. et Attar, L. (2006). *Research Strategies and Framework Conditions for Research in Swiss Universities of Applied Sciences*. Lugano : Agence pour la promotion de l'innovation.

OFFT (2006). « Recherche et développement ». En ligne (page consultée le 12.04. 2007).

Van der Maren, J.-M. (1996). *Méthodes de recherche pour l'éducation*. Bruxelles : De Boeck.